



Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2013/2014

*Données préliminaires non auditées
approuvées par le Conseil d'administration du 22 août 2013*

Compte tenu de la procédure de Chapter 11 en cours aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires des filiales américaines, qui détiennent l'essentiel des actifs, n'est pas pris en compte.

Paris, France – 22 août 2013

	1 ^{er} trim. 2013/2014		1 ^{er} trim. 2012/2013 (pro forma)		Variation	
	en K€	% du CA	en K€	% du CA	en K€	en %
Activités numériques	61,3	23,0%	44,9	34,7%	16,3	36,3%
Distribution physique	90,7	34,0%	84,7	65,4%	6,0	7,0%
Licences	115,0	43,1%	0,0	0,0%	115,0	0,0%
Chiffre d'affaires total	266,9	100,0%	129,6	100,0%	137,3	105,9%

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012/2013 figurant dans le tableau ci-dessus est un chiffre d'affaires pro forma, sur des bases comparables à l'exercice 2013/2014. Le chiffre d'affaires publié au titre du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012/2013 (incluant le chiffre d'affaires de filiales américaines) était de 6,8 millions d'euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{er} TRIMESTRE 2013/2104

Face à des ressources financières limitées, les filiales américaines du groupe Atari ont demandé et obtenu, en date du 21 janvier 2013, l'ouverture d'une procédure de *Chapter 11* aux Etats-Unis (« la procédure »).

Compte tenu de la procédure en cours aux Etats-Unis, de sa complexité, de la perte de l'influence dominante par Atari SA sur les décisions de gestion, le chiffre d'affaires des filiales américaines (Atari, Inc., Atari Interactive, Inc., Humongous, Inc., California US Holdings, Inc.) n'est plus pris en compte depuis le 21 janvier 2013. Ces filiales sont comptabilisées selon la norme IFRS 5, à compter du 21 janvier 2013.

Le chiffre d'affaires présenté ci-dessus comprend uniquement les revenus générés par le Groupe constitué d'Atari SA et d'Atari Europe SAS.

Dans ce contexte, marqué également par l'absence d'investissement, l'activité du groupe Atari a été maintenue, mais à un niveau quasi-symbolique.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013/2014 ressort à 267 milliers d'euros. Il exclut par ailleurs les *management fees*¹. Ce chiffre d'affaires se compare à un montant de 130 milliers d'euros pour la même période de l'exercice précédent, sur une base pro forma établie selon le même périmètre.

Le chiffre d'affaires des activités numériques, comprenant principalement le chiffre d'affaires généré par les activités de distribution numérique et les plateformes de jeux mobiles et de jeux casual/sociaux, s'est élevé à

¹ *Management fees* : des honoraires de gestion sont facturés par Atari SA à ses filiales en rémunération des coûts et temps engagés pour la gestion et l'assistance à celles-ci. Ces honoraires sont éliminés avec les filiales qui sont consolidées. Pour ce qui concerne les filiales américaines, ces honoraires n'ont été facturés que pour la période courant jusqu'à l'ouverture de la procédure de Chapter 11, soit le 21 janvier 2013. Leur encaissement est par ailleurs assujéti, comme pour les autres créances détenues sur ces filiales, à l'issue favorable de la procédure. En conséquence, les *management fees* à l'égard des sociétés américaines n'ont pas été reconnus dans le chiffre d'affaires de la période.

61,3 milliers d'euros, en très légère progression par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond uniquement aux contrats de distribution numérique historiquement signés avec des sociétés françaises.

Le chiffre d'affaires de l'activité de licences, à 115 milliers d'euros, comprend principalement les revenus des cessions de la propriété *Outcast*, ainsi que des droits pour *Desperados* et *Silver*.

Le chiffre d'affaires des activités de distribution physique, comprenant principalement les revenus associés à l'édition et à la distribution physique de divertissements interactifs, a atteint 90,7 milliers d'euros, en sensible augmentation de 7% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2013/2014

La procédure de Chapter 11 se poursuit aux Etats-Unis et la suspension de cotation est maintenue en attendant une meilleure visibilité sur l'issue de cette procédure. Les différentes étapes de la Procédure ainsi que les principaux documents et jugements (*motions*) sont rendus publics directement par le Tribunal au fur et à mesure de leur avancement. Ils peuvent être consultés en anglais sur le site internet suivant : <http://www.bmcgroup.com/restructuring/Docket.aspx?ClientID=316>.

Extension de la maturité de la ligne de crédit : en juin 2013, la Société et Alden Capital se sont accordés sur l'extension de la maturité de la ligne de crédit de 21 millions d'euros du 25 juillet 2013 au 30 septembre 2013. Les autres termes et conditions demeurent inchangés.

POINT D'ETAPE ET PERSPECTIVES

Face aux incertitudes liées à la procédure en cours aux Etats-Unis, où sont localisés les actifs stratégiques du Groupe et la quasi-totalité de l'activité, le résultat de la procédure de *Chapter 11* aux Etats-Unis sera déterminant pour l'ensemble des parties prenantes. Aucun nouvel investissement ne peut être réalisé à ce stade.

Le Groupe publiera ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2013 lorsqu'il aura plus de visibilité sur l'issue de la procédure en cours aux Etats-Unis, et selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

MAINTIEN DE LA SUSPENSION DE COTATION

Face à la complexité et aux aléas de la procédure, la Société n'est pas en mesure à ce stade de solliciter la reprise de la cotation des titres Atari sur le marché de NYSE Euronext Paris.

Aucune garantie ne peut être donnée à ce stade en ce qui concerne le potentiel de recouvrement pour les actionnaires existants. Le marché et les actionnaires seront informés d'une éventuelle reprise de cotation avec un préavis de 48 heures.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, Test Drive®, Backyard Sports® et RollerCoaster Tycoon®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur www.atari.com

Contacts

Relations investisseurs
Calyptus – Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68
atari@calyptus.net